

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 16 avril 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 10 avril 2018, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 02 sous la présidence de Mme Appéré, Maire. Elle est interrompue de 17 h 04 à 17 h 41 et est levée à 20 h 43.

PRÉSENTS : Mme Appéré, Maire ; M. Sémeril, Mme Briéro, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Debroise, M. Hervé, Mmes Briand, Bougeard, MM. Careil, Chardonnet, Mme Krüger, M. Goater, Mme Noisette, M. Lahais, Mme Rousset, M. Le Moal (à partir de 17 h 16), adjoints ; MM. Léziart, Le Gargasson, Ech-Chekhchakhi (à partir de 17 h 51), Guillotin, Puil, Mmes Eglizeaud (à partir de 17 h 36), Marie, Robert, M. Besnard, Mmes Pellerin (à partir de 18 h 14), Phalippou, M. Morel, Mmes Condolf-Férec, Letourneux, MM. Hamon, Jégou, Mmes Faucheux, Andro (à partir de 17 h 31), Rougier (à partir de 17 h 28), Sohier, MM. Nadesan, Theurier, Pommier, Mme Daunis, M. Tual, Mme Salaün, MM. Bongart, Caron (à partir de 18 h 39), Le Brun (à partir de 17 h 37), Cressard, Mme Jouffe-Rassouli (jusqu'à 18 h 49), M. Plouvier, Mmes Dhalluin, Bouvet, M. Guiguen, Mmes David, de Bergevin (à partir de 17 h 21), conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : M. Le Bougeant représenté par M. Chardonnet, Mme Marchandise-Franquet représentée par Mme Rougier (à partir de 17 h 28 – rapports 162 et suivants), M. Maho-Duhamel représenté par M. Morel, Mme Pellerin représentée par M. Lahais (jusqu'à 18 h 14 – rapport 112), M. Pelle représenté par M. Guiguen, Mme Rolandin représentée par Mme Bouvet, Mme de Villartay représentée par M. Cressard, Mme Jouffe-Rassouli représentée par Mme David (à partir de 18 h 49 – rapports 138 et suivants)

ABSENTS sans procuration de vote : Mme Marchandise-Franquet (jusqu'à 17 h 28 – rapport 112), M. Le Moal (jusqu'à 17 h 16 – rapport 112), M. Ech-Chekhchakhi (jusqu'à 17 h 51 – rapport 112), Mme Eglizeaud (jusqu'à 17 h 36 – rapport 112), Mme Andro (jusqu'à 17 h 31 – rapport 112), Mme Rougier (jusqu'à 17 h 28 – rapport 112), M. Caron (jusqu'à 18 h 39 – rapports 112 et 162), M. Le Brun (jusqu'à 17 h 37 – rapport 112), Mme de Bergevin (jusqu'à 17 h 21 – rapport 112)

Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 112, 162, 114, 137, 138, 113, 115 à 136, 139 à 161, 163, 164.

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance du 19 mars 2018 est adopté.

Le conseil municipal :

112	Compte rendu sommaire du 19 mars 2018 – Adoption – Ordre du jour et déroulement de la séance du 16 avril 2018 - Adopte le Compte rendu sommaire du 19 mars 2018	Unanimité
162	Administration générale – Schéma de promotion des achats publics responsables – Approbation - Approuve les termes du schéma de promotion des achats responsables commun à la Ville, au CCAS et à Rennes Métropole	Unanimité
114	Enseignement, formation - Pôle Éducatif ZAC Courrouze - Construction d'un groupe scolaire et d'une crèche - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre - Approuve les termes du marché et autorise Mme la Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatif à la construction du pôle éducatif du quartier de la Courrouze avec le groupement Atelier d'architecture Brenac-Gonzalez & Associés (mandataire) – SAS Oteis – Atelier Tournesol – Sigma Acoustique pour un montant de 1 929 194,03 € TTC	Unanimité
137	Aménagement et services urbains, environnement – Aménagement des abords de la station de métro Gros-Chêne – Avant-Projet – Enveloppe financière 1 - Prend acte des éléments de l'avant-projet relatifs aux compétences Rennes Métropole pour l'aménagement des abords de la station Gros-Chêne et de l'enveloppe financière associée s'élevant à 1 958 333 € HT, soit 2 350 000 € TTC (valeur mars 2018) 2 - Émet un avis favorable sur les éléments de l'avant-projet de compétence communale et sur l'enveloppe financière associée, s'élevant à 541 667 € HT, 650 000 € TTC (valeur mars 2018) pour la Ville de Rennes.	Unanimité
138	Aménagement et services urbains, environnement - Aménagement de la place Bir-Hakeim - Budget participatif 2 – Avant-projet 1 - Approuve les éléments de l'avant-projet de compétence communale et l'enveloppe financière associée, s'élevant à 371 400 € TTC (valeur février 2018) pour la Ville de Rennes 2 - Prend acte des éléments de l'avant-projet relatifs aux compétences Rennes Métropole pour l'aménagement de la place Bir-Hakeim et de l'enveloppe financière associée s'élevant à 174 600 € TTC (valeur février 2018) 3 - Autorise Mme la Maire à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.	Unanimité

113	Enseignement, formation – Écoles maternelles ou élémentaires publiques ou privées – Préparation de la rentrée scolaire 2018 - Retraits et affectations d'emplois – Avis du Conseil Municipal	Unanimité moins 2 oppositions (Groupe Parti de Gauche)
	<p>1 - Émet un avis favorable à l'ensemble des mesures d'affectations et d'ouvertures de classes proposées par M. l'Inspecteur d'Académie et des mesures de renforcement de l'accompagnement des élèves les plus en difficulté ou les plus éloignés de l'école</p> <p>2 - Demeure attentif aux évolutions des effectifs dans les classes maternelles dans les écoles Champion de Cicé, Jean Rostand, Jules Ferry, Jean Moulin et Volga</p> <p>3 - Accorde une attention particulière aux dédoublements des classes de CP et CE1 en REP et REP+, tout en regrettant la suppression des quatre postes de maîtres surnuméraires</p>	
115	Culture - Cinémas et autres salles de spectacles - Théâtre National de Bretagne - Subvention d'équipement - Convention	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (M. Sémeril, Mme Robert, M. Careil, Mme de Villartay)
	<p>1 - Confirme l'attribution d'une subvention d'équipement au TNB, d'un montant de 240 000 €</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec la SAEML Théâtre National de Bretagne</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	
116	Culture - Conservation et diffusion des patrimoines - Musée des Beaux-Arts - Boutique - Vente d'articles - Dépôt-vente	Unanimité
	<p>1°- Approuve la création d'un dépôt-vente à la boutique du Musée des Beaux-Arts (incluant la boutique des créateurs)</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer les conventions afférentes qui détermineront le taux de la commission perçue par la Ville de Rennes, ainsi que tout avenant ne modifiant pas l'économie générale du contrat</p>	
117	Culture - Action culturelle - Association Comptoir du Doc - Subvention 2018 - Convention financière	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'association Comptoir du Doc au titre de 2018, visant à reconnaître à l'association les missions de diffusion et de médiation sur le territoire de la ville et les actions menées en coopération avec les acteurs issus du domaine du cinéma, des arts plastiques et du livre et déterminant les modalités du soutien de la Ville et les conditions de son versement à l'association.</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	

118 Culture - Action culturelle - Aide à l'équipement – Provision - Deuxième affectation de crédits 2018

- Approuve une deuxième affectation de 53 739 € :

- . 14 400 € à l'association Mon Oncle et Ma Nièce : achat de matériel scénique (son, lumière, plateau), mobiliers, container pour stockage et ensemble bureautique destinés à l'équipement d'un nouveau lieu couvert dit Parquet de Bal (40 % de la dépense estimée à environ 36 000 € TTC)
- . 7 230 € au Centre culturel Le Triangle : acquisition matériel scénique et équipement informatique (40 % de la dépense estimée à 18 075 € HT)
- . 6 496 € au Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne : achat de mobiliers, fourniture, mise en service d'installations de télécommunications et réseaux liées au raccordement à la fibre optique (réseau FOR) du bâtiment rue Saint-Melaine (40 % de la dépense estimée à 16 240 € HT)
- . 4 950 € au Théâtre des Lucioles : acquisition de matériel son et vidéo (30 % d'une dépense estimée à 16 500 € HT)
- . 3 258 € à l'association I'm from Rennes : achat de matériel de sonorisation (50 % de la dépense estimée à 6 516 € TTC)
- . 2 635 € à l'association Come On Tour : acquisition matériel scénique, informatique et audiovisuel (40 % de la dépense estimée à 6 585 € HT)
- . 2 911 € à l'association Electroni(k) : achat de matériel informatique et bureautique (30 % d'une dépense estimée à 9 704 € TTC)
- . 2 457 € à l'association Triplettes et Compagnies : achat de matériel bureautique, informatique et audiovisuel (50 % d'une dépense estimée à environ 4 914 € TTC)
- . 2 307 € à l'association Réservoir Danse : achat matériel scénique/sonorisation destiné au Garage (60 % d'une dépense estimée à environ 3 845 € TTC)
- . 1 548 € à l'Association Orgues à Rennes : achat d'un modèle réduit d'orgue pour des actions pédagogiques et culturelles (60 % de dépense estimée à 2 580 € TTC)
- . 1 350 € à l'Orchestre d'Harmonie de Rennes : acquisition de pupitres pour la salle de répétitions utilisée par quatre autres formations vocales et orchestrales qui auront l'usage de ce matériel par mutualisation (100 % de la dépense TTC)
- . 1 133 € à la Compagnie La Plaine de Joie : achat matériel informatique et bureautique (40 % de la dépense estimée à environ 2 833 € TTC)
- . 1 040 € à l'association Bob Théâtre : achat de matériel informatique (30 % de la dépense estimée à environ 3 467 € HT)
- . 660 € à l'association 16, rue de Plaisance : achat de matériel scénique (sonorisation), photographique et informatique (30 % de la dépense estimée à environ 2 200 € TTC)
- . 586 € à l'association 3 P'tit Tour : achat de matériel informatique (40 % d'une dépense estimée à environ 1 466 € TTC)
- . 503 € à l'association Le Théâtre A l'Envers : acquisition de matériel bureautique et de sonorisation (15 % d'une dépense estimée à environ 3 355 € TTC)
- . 275 € à la Compagnie KF Association : achat de matériel informatique (50 % de dépense estimée à environ 550 € TTC)

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (M. Lahais,
Mme Robert, M. Careil,
Mme de Villartay)**

<p>119 Culture - Action culturelle – Provision pour actions culturelles – Troisième affectation de crédits 2018</p> <p>- Approuve une troisième affectation de crédits au titre de la "Provision pour actions culturelles" pour un total de 98 876 € :</p> <p>* <u>Dans le domaine du Street art-graffiti</u></p> <ul style="list-style-type: none">. 5 000 € à l’A.S.A.R.U.E (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression) pour son projet associatif <p>* <u>Dans le domaine des arts pluridisciplinaires</u></p> <ul style="list-style-type: none">. 2 000 € à l'association Tourne Sol : projet de création "détours de piste" de Sergent Pépère <p>* <u>Dans le domaine du théâtre et des arts de la piste</u></p> <ul style="list-style-type: none">. 2 500 € au collectif Sous le Manteau : projet de création "Monstro" réunissant 7 artistes internationaux au mat chinois. 2 000 € à l'association Ay-Roop : production du projet de création "Kälk" du duo Les Güms. 3 000 € à l'association ADEC (Maison du Théâtre amateur) pour la consolidation du poste de médiateur du livre. 3 000 € à l'association Hectores pour le développement de son projet de pépinière d'artistes. 2 500 € à l'association Lillico : production du projet de création de Fanny Bouffort "l'appel du dehors". 3 000 € à la compagnie Les Grands Moyens : production du projet de la Queen Mother "Follow me". 2 500 € à la compagnie Qualité Street pour son projet de création "Galactis". 3 000 € à la compagnie Ladude : projet de création "Cicatrices et Béquilles". 3 000 € à l'association l'âge de la Tortue pour le projet implicatif et participatif de création "Fusée de Détresse". 3 000 € à l'Insolite Compagnie : projet de création "l'Effet Indigo". 3 000 € à la compagnie Si tu t'imagines : projet de création "Nous sommes de passage" <p>* <u>Dans le domaine de la danse</u></p> <ul style="list-style-type: none">. 5 000 € à l'association Réservoir Danse. Soutien complémentaire destiné à la gestion des deux studios du Garage. 3 000 € à la compagnie enCo.re pour son projet de création "Engelsam". 3 000 € à la compagnie Les Danses de Dom : projet de création "Coup de Dés". 3 000 € à l'association TNA-Théâtre Nomade Autonome : projet de création "Radicalité(s)" <p>* <u>Dans le domaine de la Musique</u></p> <ul style="list-style-type: none">. 1 500 € à l'association Allez la Productions : production du 1^{er} album de Leïla and the Koalas. 1 500 € à l'association Simya Productions : production de l'album The last days of fall de Ronan Pellen et Syvain Barou	<p>Unanimité</p>
---	-------------------------

- . 1 500 € à l'association Tribal Warming : production de l'album Qualia de Mantra
- . 1 500 € à l'association Le Banquet Céleste : production de l'album Les Cantates de Bach
- . 1 500 € à l'association Parapente : production du 1^{er} album de In love with a ghost
- . 1 500 € à l'association Bartone Klub : production de l'album Songs
- . 3 000 € à l'association Total Scandale : production du 1^{er} album Toute chose visible de Malade(s) et la création scénique Face(s)
- . 1 500 € à SMART pour la production du 1er EP vidéo d'Albaricate
- . 1 500 € à l'association Résolut'Diffusion : production du 1^{er} album de Soulttime
- . 3 000 € à l'association San'Jyla'So : production du 1^{er} album de la fanfare Oozband et de Mohican
- . 1 500 € à l'association Ki Prend : production du 1^{er} album de Numa Lokeini
- . 1 500 € à l'association Cars and Girls : production du 1^{er} album de Tally Ho
- . 1 500 € à l'association Elephant and Castle : production du 1^{er} album de Maximilien
- . 1 500 € à l'association Rituel 111 : production du 1^{er} album de Mercury Child's
- . 1 500 € à l'association Quartier Libre : production de la première mixtape d'ABD
- . 1 500 € à l'association Musiques Têtues : création du 1^{er} spectacle de Cut The Alligator
- . 1 500 € à l'association Megalux : production du 1^{er} spectacle de Yes Basbetball
- . 2 000 € au collectif Culture Bar-Bars : accompagnement des cafés-culture rennais dans le cadre de la mise en place du fonds d'aide à l'emploi artistique
- . 1 500 € à l'École d'art Martenot pour son projet artistique et culturel

* Dans le domaine des arts visuels

- . 1 000 € à la Société photographique de Rennes : exposition réunissant le travail de cinq artistes femmes, à la Maison des Associations

* Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel

- . 2 500 € à l'association Zero de Conduite : mise en place de projets participatifs du domaine de la création cinématographique
- . 11 876 € à l'association Unis Vers 7 Arrivé : organisation du Festival Court Métrange et fonctionnement global de la structure

120 Culture – Action culturelle – Provision - Dispositif « Les Rennais prennent l'Art » – Deuxième affectation de crédits 2018

- Approuve une deuxième affectation de crédits 2018 pour 27 450 € :
 - . 3 000 € à l'association l'âge de la Tortue : "résidence secondaire", permettant la réalisation d'une œuvre artistique pour le quartier du Blosne
 - . 1 000 € à l'association Sentimentale Foule : projet de broderie collective "la carte d'Elaine" à destination des habitants du quartier de Maurepas
 - . 3 000 € à l'association Ay-Roop : projet "Castells" (pyramides humaine), avec des ateliers de pratique et un temps fort à destination des habitants de Villejean

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (M. Bourcier,
Mme Rousset,
MM. Careil,
Maho-Duhamel)**

- . 3 000 € à l'association Le Village : projet "Espace Sensibles" porté par le photographe Cédric Marigny avec des usagers du restaurant social Le Fourneau
- . 1 100 € au Cercle Celtique de Rennes : projet "Langues au pluriel" permettant la valorisation de la diversité des langues à Rennes
- . 2 000 € à la compagnie Dounia : projet "Donké!" création amateur avec un groupe de jeunes autour des rythmes et danses inspirés des cultures d'Afrique de l'ouest
- . 900 € à l'Ensemble Baroque de Rennes /association La Pie qui joue : projet à destination des résidents du foyer ADSAO
- . 2 000 € à la MJC Bréquigny : projet porté par le collectif de danseurs Keep it up visant à mettre en place huit rendez-vous annuels de "practise métissés"
- . 3 000 € à la MJC Maison de Suède : projet multi partenarial "Raconte-moi en grand la jeunesse" (ateliers de pratique autour de la vidéo, de la musique, du graphisme et du numérique au sein des différentes structures associatives du quartier).
- . 2 000 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) : projet "Solidanse, danses des solidarités" par le centre social des Champs Manceaux
- . 2 500 € à la MJC Maison de Suède : "Portraits de femmes", projet d'édition en lien avec une écrivaine, une graphiste et une photographe qui valorisera quinze parcours de femmes issues de quartier prioritaire
- . 3 000 € à l'association Zéro de conduite : projet "flash-back" visant à créer un film de fiction en lien avec les habitants des Clôteaux
- . 950 € à l'Association française du cinéma d'animation (AFCA) : présence de "la caravane ensorcelée" et animation d'ateliers de découverte autour de l'image animée, quartier de Bréquigny, le 4 avril

121 Sports et jeunesse – Animation sportive - Provision pour manifestations sportives - Première affectation de crédits 2018 - Cercle Paul Bert Bréquigny Football - Convention financière

Unanimité

1 - Accorde des subventions pour un montant total de 46 250 € :

- . 800 € au Cercle Paul Bert section badminton : Tournoi Fédéral de Badminton "Les Rennes du Bad" les 6 et 7 janvier
- . 1 400 € à Rennes Sports Sous-Marins : Tournoi féminin de hockey subaquatique les 26 et 27 janvier
- . 800 € au Baseball et Softball Club de Rennes : en février dernier, 9ème édition de la Reds Softball Cup
- . 550 € au Cercle Paul Bert Gayeulles Football : 15ème édition soccer en salle dédié aux catégories U7 à U9 licenciées à la Fédération Française de Football, le 10 mars
- . 5 000 € au Club des Sourds de Rennes : 38ème Championnat de France de Pétanque en doublette hommes et 44ème Championnat National de pétanque doublette féminins, les 28 et 29 avril.
- . 1 200 € au Comité des Fêtes de Maurepas : course cycliste dans les rues du quartier de Maurepas le 18 mai.
- . 1 000 € au Comité de quartier du Blosne : Foulées Vertes du Blosne le 25 mai.
- . 1 500 € à l'Association Sportive du Golf de Rennes : Grand Prix de Rennes, du 1er au 3 juin, au golf de Rennes-St Jacques

- . 1 500 € au Cercle Paul Bert Bréquigny Football : tournoi interrégional U11-U13 Plaine de Jeux de Bréquigny le 2 juin.
 - . 22 000 € au Cercle Paul Bert section handball : manifestation "Sandballez à Rennes", du 4 au 10 juin site de la Prévalaye.
 - . 5 000 € au Comité Animation Liberté : 38^{ème} édition du Grand Prix de la Liberté, le 7 juin, en centre-ville à proximité du Liberté
 - . 1 000 € à l'association "Je cours à Rennes" : le 8 juin, course pédestre la "Elle et Lui 35", course mixte ouverte aux coureurs amateurs et confirmés
 - . 800 € au Cercle Paul Bert : beach soccer sur le site de la Prévalaye, du 12 et au 15 juin
 - . 1 500 € au Club des Sports de Glace : gala annuel de patinage artistique les 16 et 17 juin à la patinoire "Le Blizz"
 - . 2 200 € au Cercle Paul Bert section volley : volley master beach du 20 au 24 juin, sur le site de la Prévalaye
- 2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'association Cercle Paul Bert Bréquigny Football, en lien avec la subvention de 46 724 € précédemment accordée au titre de la provision aide aux clubs et animation
- 3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel, conforme à l'économie de la convention

122 Sports et jeunesse – Autres actions en faveur de l'enfance - Association "Éclaireuses et Éclaireurs de France" - Convention de partenariat pluriannuelle – Renouvellement – Subvention **Unanimité**

- 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association "Éclaireuses et Éclaireurs de France" pour une durée de trois ans, prenant effet au 1er juillet 2018 après sa notification
- 2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention

123 Sports et jeunesse – Autres actions en faveur de l'enfance - Association "Scouts et Guides de France" - Convention de partenariat pluriannuelle – Renouvellement – Subvention **Unanimité**

- 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association "Scouts et Guides de France" pour une durée de trois ans, prenant effet au 1^{er} juillet 2018 après notification
- 2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention

124 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision fonds de fonctionnement et projets - Deuxième affectation de crédits 2018 **Unanimité**

- Approuve l'affectation de subventions pour un montant total de 3 300 € au titre de l'aide aux projets :

- . 500 € à l'association Enjeux d'enfants Grand Ouest : colloque, le 18 mai, à l'occasion de son 25^{ème} anniversaire "Accompagner la relation parent-enfant pendant l'incarcération"
- . 650 € à l'association Mosaïque Bretagne Maroc : lancement d'un atelier couture sur le quartier de Villejean

	<ul style="list-style-type: none">. 1 500 € à la chorale rennais "L'air de rien" : le 18 mars dernier, à Chartres de Bretagne, concert exceptionnel à l'occasion de ses vingt ans. 650 € à l'association Keep it up : soirée practice dancehall/funk le 6 octobre 2017 à la MJC Bréquigny.	
125	Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Soutien aux actions en faveur des jeunes – Provision temps fort jeunesse – Troisième affectation de crédits 2018 - Procède à une troisième affectation de crédits au titre de l'année 2018 en accordant une subvention de 1 000 € à La Ligue de l'enseignement pour l'organisation d'une journée d'échange sur la co construction des politiques publiques, le 16 avril.	Unanimité
126	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants – Troisième affectation de crédits 2018 - Approuve une troisième affectation de crédits au titre de l'année 2018 pour un montant de 5 000 €: <ul style="list-style-type: none">. 1 500 € à l'association Scén'Art : 3ème édition du festival de cinéma étudiant Scén'art en Court du 26 au 29 mars sur le Campus de Villejean. 1 500 € à l'association En toute complicité : festival interuniversitaire Fac@Fac Danse, 19 au 21 avril au Diapason, Triangle, centre-ville de Rennes. 2 000 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes (A.E.I.R.) : 51ème édition du festival Rock'n Solex du 9 au 13 mai sur le Campus de Beaulieu	Unanimité
127	Interventions sociales et de santé – Action sociale et accompagnement des publics – Provision pour diverses actions sociales – Première affectation de crédits 2018 - Procède à une première affectation de crédits pour un montant total de 7 800 € : <ul style="list-style-type: none">. 1 800 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) : soutien au fonctionnement partagé de l'accueil du pôle enfance Doyen Colas. 500 € à l'association étudiante Sport, Solidarité, Intégration et Culture (2SIC) : journée de découverte de la voile dans le golfe du Morbihan pour et avec des familles suivies par le Secours Populaire. 1 300 € au Secours Catholique : soutien au démarrage de la constitution d'une équipe de foot de jeunes isolés fréquentant la bagagerie et l'accueil du matin de l'association, par l'achat de matériel et équipements. 1 200 € à l'association Les Motards ont du Cœur : rassemblement annuel de motards, le 10 juin, ayant pour objectif premier de récolter des fonds reversés aux Restaurants du Cœur. 1 500 € à l'association des Compagnons Bâtisseurs Bretagne : évènement à l'occasion des 50 ans de la création de la délégation bretonne, les 25 et 26 mai. 1 500 € au profit de l'Union Départementale des Associations Familiales : 73^{ème} assemblée générale de l'Union Nationale des Associations Familiales au Couvent des Jacobins les 23 et 24 juin	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (M. Bourcier, Mme Rousset, MM. Careil, Maho-Duhamel)

128	Interventions sociales et santé – Travaux d’humanisation du foyer du Bois Rondel - Rue du Bois Rondel – Subvention d’équipement à Archipel Habitat – Convention 1 - Confirme la participation financière de la Ville de Rennes à Archipel Habitat pour les travaux d'humanisation et d'extension du foyer du Bois Rondel pour un montant de 234 000 € 2 - Approuve les termes de la convention financière déterminant les modalités de versement de la subvention à intervenir entre la Ville de Rennes et Archipel Habitat fractionnée en deux versements et autorise Mme la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité, 6 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Appéré, Condolf-Férec, MM. Puil, Theurier, Mme Salain, M. Maho-Duhamel)
129	Interventions sociales et santé - Autres interventions sociales – Égalité femmes-hommes – Provision pour diverses actions en faveur des femmes - Deuxième affectation de crédits 2018 - Accorde une subvention de 1 000 € à la MJC Maison de Suède, pour un projet portant sur la réalisation d'un livre artistique construit à partir des portraits des femmes et agrémenté par leurs histoires de vie	Unanimité
130	Interventions sociales et santé - Autres interventions sociales - Loisirs à Rennes - Été 2018 - Service de transport hebdomadaire – Tarifs - Fixe les redevances des usagers qui emprunteront le service de transport institué dans le cadre des loisirs d'été en 2018 A – Tarif normal (augmentation des tarifs 2017) . Plus de 15 ans et adultes : 11 € . Jeunes de 5 à 15 ans : 6,50 € . moins de 5 ans : gratuité B – Tarif "Sortir !" (maintien des tarifs 2017) . plus de 15 ans et adultes : 4,50 € . jeunes de 5 à 15 ans : 2,50 € . moins de 5 ans : gratuité	Unanimité
131	Famille – Aides aux personnes âgées – Provision – Actions en direction des personnes âgées – Première affectation de crédits 2018 - Accorde une subvention de 500 € à l’association « Université du Temps Libre » pour l’organisation de « Tout l’UTL randonne »	Unanimité
132	Famille - Services Sociaux d'Intérêt Économique Général (SSIEG) – Services et établissements d’accueil de la petite enfance – Mandat 1 - Adopte la délibération générale visant à qualifier sur le territoire de la Ville les activités de garde d'enfants (accueil collectif et garde à domicile, lieux d'accueil enfants parents, haltes garderies, etc.) en tant que services sociaux d'intérêt économique général 2 - Dit que les conventions à intervenir avec l’ensemble des partenaires au titre de ce dispositif relèveront d'un mandat SSIEG	Unanimité

133	Famille – Accueil de la petite enfance – Association pour l'Aide Sociale et la Formation à l'Autonomie et au Devenir (ASFAD) – Convention de mandatement	Unanimité
	<p>1 - Dénonce la convention CD n° 2018-0121, avec l'ASFAD, fixant les modalités financières de participation de la Ville au financement du multi-accueil M'ti Moun</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention de mandatement à intervenir avec l'ASFAD fixant les modalités de la contribution financière de la Ville au projet d'intérêt économique général que représente le service d'accueil de la petite enfance au sein du multi-accueil géré par l'association</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
134	Famille – Accueil de la petite enfance – Association Merlinpinpin – Convention de mandatement	Unanimité
	<p>1 - Dénonce les conventions CD n°2015-0088 et CD n°2016-0083, avec l'association Merlinpinpin, fixant les modalités financières de participation de la Ville au financement du lieu d'accueil enfants parents et du multi-accueil Les Petits Merlins</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention de mandatement à intervenir avec l'association Merlinpinpin fixant les modalités de la contribution financière de la Ville au projet d'intérêt économique général que représente le service d'accueil de la petite enfance au sein des lieu et établissement d'accueil du jeune enfant gérés par l'association Merlinpinpin</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
135	Famille – Accueil de la petite enfance – Association Parenbougé – Convention de mandatement	Unanimité
	<p>1 - Dénonce les conventions CD n° 2015-0087, CD n°2016-0020, CD n°2016-0035, CD n°2016-0082, CD n°2018-0022 avec l'association Parenbougé, fixant les modalités financières de participation de la Ville au financement du service Parendom, et multi-accueils Calais, Croc Mahon, Enfant'Aisy et Le Carré des P'tits Rennais</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention de mandatement à intervenir avec l'association Parenbougé fixant les modalités de la contribution financière de la Ville au projet d'intérêt économique général que représente le service d'accueil de la petite enfance au sein des services et établissements d'accueil du jeune enfant gérés par l'association Parenbougé</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	

136	Logement - Aides au logement social – Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) - Subvention de fonctionnement – Modification de la délibération attributive de subventions	Unanimité
	<p>- Approuve l'attribution à l'AIVS d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 191 € au titre de l'année 2018 et prend acte de la modification de la délibération attributive de subventions n° 0004 du 29 janvier 2018 en résultant</p>	
139	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC de la rue de l'Alma – 86 et 118 bis rue de l'Alma – Rétrocession de l'aménageur à la Ville de Rennes	Unanimité
	<p>1 - Approuve l'acquisition de deux terrains de 264 m² et 113 m² sis 86 rue de l'Alma et d'un appartement de 27 m² au sein de la copropriété sise 118 bis rue de l'Alma ; la totalité de ces acquisitions s'élève à 266 408,94 € 2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir et les éventuels actes subséquents.</p>	
140	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Armorique, secteur nord-ouest – Programme et enveloppe financière prévisionnelle – Convention de superposition d'affectation et de gestion	Unanimité
	<p>1 - Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle relatifs au remplacement de la conduite et de l'exécutoire sur le secteur nord-ouest de la ZAC Armorique, s'élevant à 186 000 € TTC dont 93 000 € à la charge de la Ville 2 - Désigne la Ville de Rennes comme maître d'ouvrage unique dans le cadre de l'opération 3 - Approuve les termes de la convention de superposition d'affectation et de gestion à conclure avec la Région Bretagne 4 - Autorise Mme la Maire à signer l'engagement de l'ensemble des procédures administratives relatives à cette opération.</p>	
141	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Baud-Chardonnet – Travaux primaires de ZAC - Convention de participation avec Territoires Publics et Rennes Métropole	Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (M. Sémeril, Mmes Rault, Briand, M. Guiguen, Mme Andro, M. Le Bougeant, Mme Krüger)
	<p>- Approuve les termes de la convention de participation à conclure avec Territoires Publics et Rennes Métropole dans le cadre de la réalisation des travaux confiés en maîtrise d'ouvrage à l'aménageur et comprenant la réalisation de voiries et réseaux ; Pour ces travaux de voirie et réseaux, Rennes Métropole versera une participation de 10 341 844 € TTC</p>	
142	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Acquisition d'un lot parking – Approbation	Unanimité
	<p>1 - Décide l'acquisition d'un lot de parking sis 6 avenue de Pologne au prix, conforme à l'avis des Domaines, de 3 000 € 2 - Autorise Mme la Maire à signer les actes authentiques à intervenir en la forme notariée et sous documents subséquents.</p>	

143	Aménagement et services urbains, environnement - Quartier Francisco Ferrer / Landry / Poterie – ZAC Landry-Châteaugiron – Modification du Dossier de création – Concertation préalable - Approuve les objectifs et les modalités de la concertation concernant la modification du dossier de création de la ZAC Landry-Châteaugiron. Cette concertation consistera en l'organisation d'une nouvelle réunion avec les habitants et acteurs du quartier afin de leur présenter le nouveau projet intégrant le déplacement et la reconstruction du gymnase	Unanimité
144	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Lorient/Saint-Brieuc - Lot n°2a - Cession de charges foncières à Archipel Habitat – Approbation 1 - Décide l'aliénation de charges foncières à Archipel Habitat en vue de la réalisation d'un programme de 37 logements situé sur l'îlot Montessori, au prix de 275 € HT par m ² de SHAB pour tous les logements (12 PLUS ; 18 PLAÏ et 7 PLS), soit un montant total de 642 482,50 € HT, conforme à l'avis des Domaines 2 - Autorise Mme la Maire à signer tous les actes relatifs à cette cession et tous les documents subséquents.	Unanimité, 6 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Appéré, Condolf-Férec, MM. Puil, Theurier, Mme Salain, M. Maho-Duhamel)
145	Aménagement et services urbains, environnement - Renouveau Urbain – Quartier Gros Chêne – Demande de mise à l'enquête unique d'utilité publique pour réserves foncières et parcellaire 1 - Autorise Mme la Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine la mise à l'enquête unique, - d'une part, préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de la constitution de réserves foncières dans le périmètre compris entre l'avenue Patton à l'Ouest, la rue de Fougères à l'Est, l'avenue de Rochester au Nord et le boulevard Volney au Sud - d'autre part, relative au parcellaire à l'intérieur du même périmètre 2 - Mandate Mme la Maire pour l'accomplissement de toutes formalités en ce sens.	Unanimité
146	Aménagement et services urbains, environnement – Politique de la Ville – Contrat de Ville – Provisions pour diverses actions – Première affectation de crédits 2018 1 - Approuve un premier programme d'actions 2018, en soutenant dix-sept projets d'associations et organismes porteurs pour un montant de 43 300 € : Antipode MJC - Des musiciens dans la ville : 9 000 € Cleunay ses gens - Conciergerie de quartier : 2 400 € ARCS - Solidanse, danse de la solidarité (Champs Manceaux) : 900 € Cercle Paul Bert - Bréq'in sport 2018 (Bréquigny) : 3 000 € Cercle Paul Bert - Stages sportifs sur vacances (Bréquigny) : 2 000 € MJC Bréquigny - Rennes World Sounds : 800 € MJC Maison de Suède - Eco'logique : 2 000 €	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (M. Bourcier, Mme Rousset, M. Careil, M. Maho Duhamel)

Tandem, un parrain pour l'emploi - Développer l'entraide et la solidarité entre "les récemment diplômés" afin de lutter contre l'isolement social du quartier de Bréquigny : 2 000 €

Au P'tit Blosneur - Conciergerie de quartier : 1 500 €

Kouliballets - De quel bois je me chauffe ? : 1 000 €

Le Grand Soufflet- Le grand orchestre du Blosne : 4 500 €

ARCS - Ordilangue (Carrefour 18) : 5 000 €

UFOLEP - Caravane du sport : 2 000 €

UFOLEP - Cycles multisports à Bréquigny et Villejean : 3 000 €

Mosaïque Bretagne Maroc - La prévention des maladies en milieu féminin d'origine étrangère : 1 200 €

Mosaïque Bretagne Maroc - Les vidéos des jeunes critiques d'arts 2.0 : 2 000 €

UFOLEP - Vill'gens sport : 1 000 €

2 - Approuve l'attribution d'une subvention de 12 000 € à l'Association Langue et Communication conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs, signée en 2016 pour 3 ans

147 Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Provision pour diverses actions – Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale, Réseau Louis Guilloux et association Déclic Femmes - Conventions Pluriannuelles d'Objectifs - Deuxième affectation de crédits 2018

Unanimité

1 - Approuve les termes des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs à conclure avec les associations GRPAS, Réseau Louis Guilloux et Déclic Femmes

2 - Autorise Mme la Maire à signer les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale de la convention

3 - Approuve la deuxième affectation de crédits pour un montant total de 14 000 € réparti comme suit :

- 5 000 € au GRPAS

- 8 000 € au Réseau Louis Guilloux

- 1 000 € à l'association Déclic Femmes

148 Aménagement et services urbain, environnement – Provision actions quartiers – Première affectation de crédits 2018

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (M. Bourcier,
Mme Rousset,
M. Careil,
M. Maho-Duhamel)**

- Approuve l'attribution de subventions pour un montant total de 36 255 € :

* Quartier Centre :

. 950 € pour la Fête des jardiniers le 17 mars dernier, co-organisé par la Maison de la consommation et de l'environnement, l'association Vert le jardin et l'association Les champs de l'esplanade (700 € à la Maison de la consommation et de l'environnement, 125 € à l'association Vert le jardin, 125 € à l'association Les champs de l'esplanade)

. 2 500 € à l'association Phakt – Centre culturel Colombier pour l'opération « Colombier en fête » le 9 juin

* Quartier Thabor / Saint Hélier / Alphonse Guérin :

. 1 600 € au Cercle Paul Bert section Centre pour la 5^{ème} édition du Carnaval des enfants "Tout feu, tout flamme" le 17 février

* Quartier Bourg l'Evêque / La Touche / Moulin du Comte :

. 2 600 € à l'association du Bourg l'Evêque ainsi répartis :

- 1 100 € pour Les fleurs du Mail 2018, du 6 au 10 juin

- 1 500 € pour Fenêtres sur Bourg : projet de création pour restituer la mémoire du quartier par la collecte d'images, de témoignages et des ateliers.

* Quartier Maurepas / Bellangerais :

. 500 € à l'association Quartier Armorique pour des animations et événements sur le quartier de janvier à mars

. 1 450 € à l'association Entertainment Art Network pour le projet « Maurepas T'Y Vis » le 9 juin

* Quartier Jeanne d'Arc / Longs Champs / Beaulieu :

. 438 € à l'association Café associatif des Gallets pour le projet Animations de la ferme des Gallets.

. 470 € à l'association Collectif des parents Jean Rostand (COPAJERO) pour l'opération "Faites du vélo" les 26 et 27 mai

. 922 € à l'association Vivre aux Longs Champs pour la neuvième Fête de l'été le 29 juin

* Quartier Francisco Ferrer / Landry / Poterie :

. 300 € au Comité de quartier Francisco Ferrer pour "Week-end de l'environnement – A la rencontre de la Terre Mère" les 16 et 17 mars

. 450 € à l'association Bel Air pour Livres et jardins en fête le 22 avril 2018.

. 2 000 € à la Maison du Ronceray: 200 € pour les vendredis verdure les 22 et 29 juin ; 800 € pour "Y'a pas d'âges, Y'a qu'à venir" sur le thème La Musique du 3 au 7 avril ; 1 000 € pour "Du Rififi au quartier 7" sur le thème Enquête et Mystère les 2, 6, 8 et 9 juin

* Quartier Cleunay / Arsenal-Redon / La Courrouze :

. 800 € à l'association Bing Bang Circus pour le Festival « Circus et Compagnie 5 » le 12 mai

. 1 000 € à l'Association Les trois maisons – Maison des familles pour la troisième édition de Parc en fête le 26 mai

. 1 550 € au Comité de quartier Cleunay pour une participation au journal des habitants du quartier 9 « Le Pont 9 »

. 2 500 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), pour le centre social Cleunay, pour la Fête à l'Ouest le 7 juillet

* Quartier Villejean / Beauregard :

. 250 € à la Fédération conseil départemental conseil parents d'élèves pour la section Conseil Local Parents d'Elèves Sonia Delaunay (CLPE), pour la Fête de l'école Sonia Delaunay le 23 juin

. 1 000 € à l'association Houraillis Le Haut Quincé pour la Fête de Quincé les 12 et 13 mai

. 1 500 € à l'association Club Pugilistique Rennes Villejean pour le Gala de boxe amateurs et un combat professionnel le 10 mars

. 1 500 € à l'Association des résidents de Villejean pour l'animation quartier

. 1 700 € à l'association 3 Regards Léo Lagrange ainsi répartis : 500 € pour le Festival de Jazz 2018 – Bal Manouche et ensemble vocal Nelson Mandela les 3 et 8 juin ; 600 € pour la deuxième édition de la Fête du printemps le 7 avril ; 600 € pour le Carnaval de quartier le 23 février

* Quartier Le Blosne :

. 300 € à l'association Ty Keur pour l'opération "Anniversaire de Ty Keur" les 11 et 12 mai

. 450 € à l'association Arpèges pour un concert en plein air au Triangle le 17 juin

. 1 000 € à l'association L'âge de la tortue pour une résidence secondaire de mars à mai

. 1 000 € à l'association Erebe Kouliballets pour la vingt-cinquième édition du festival Tout à coup du 11 au 16 juin

. 1 922 € à l'association Au P'Tit Blosneur ainsi répartis : 841 € pour le projet "Aménagement extérieur pour créer un espace convivial" les 2 et 3 juin ;

1 081 € pour l'opération "Nettoie ton Blosne" le 21 mars dernier ; 2 640 € à l'association Le ruisseau du Blosne : participation à la parution de quatre numéros du journal de quartier, de mars à décembre

* Interquartiers (Maurepas/Bellangerais et Jeanne d'Arc / Longs Champs / Beaulieu) :

. 2 963 € au Comité des fêtes de Maurepas pour le Critérium cycliste du 18 mai sur les quartiers Maurepas/Bellangerais et Jeanne d'Arc/Longs Champs/Beaulieu.

149 Aménagement et services urbains, environnement - Élaboration d'un Plan d'Action Biodiversité Communal – Validation du projet et du plan de financement **Unanimité**

1 - Approuve le projet d'élaboration du Plan d'Action Biodiversité Communal et son plan de financement

150 Aménagement et services urbains, environnement - Provision pour diverses actions de sécurité routière – Affectation de crédits 2018 **Unanimité**

- Approuve l'attribution de subventions pour la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale pour un montant de 7 200 € et aux collèges Clotilde Vautier et Hautes Ourmes pour un montant total de 7 500 € (5 100 € au collège Clotilde Vautier et 2 400 € au collège Hautes Ourmes).

151 Action économique – Actions pour l'emploi – Provision pour emploi associatif local – Conventions bipartites – Troisième affectation de crédits 2018 **Unanimité**

1 - Approuve les termes des conventions bipartites et l'aide exceptionnelle avec les associations

. Pour l'association Age de la Tortue : renouvellement de l'aide au poste de Médiateur Culturel

Période de convention : 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2021

Montant annuel de l'aide : 8 000 € sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018

- . Pour l'association MJC Le Grand Cordel : renouvellement de l'aide au poste de chargée de médiation
Période de convention : 1^{er} mai 2018 jusqu'au 30 avril 2021
Montant annuel de l'aide : 8 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Union des Associations Interculturelles de Rennes (UAIR) : renouvellement de l'aide au poste d'agent de développement associatif
Période de convention : 16 mai 2018 jusqu'au 15 mai 2021
Montant annuel de l'aide : 10 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Tour d'Auvergne : renouvellement de l'aide au poste d'animateur nouvelles technologies
Période de convention : 18 juin 2018 jusqu'au 17 juin 2021
Montant annuel de l'aide : 8 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association MJC Bréquigny : renouvellement de l'aide au poste d'animateur pôle nouvelles technologies
Période de convention : 24 juin 2018 jusqu'au 23 juin 2021
Montant annuel de l'aide : 10 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Age de la Tortue : sur le poste de directeur de production et de communication
Période de convention : 1^{er} mai 2018 jusqu'au 30 avril 2021
Montant annuel de l'aide : 8 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Keur Eskemm : sur le poste de coordinateur de projets
Période de convention : 1^{er} mai 2018 jusqu'au 30 avril 2021
Montant annuel de l'aide : 10 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Crab Cake Corporation : sur le poste de chargé de production et de communication
Période de convention : 1^{er} mai 2018 jusqu'au 30 avril 2021
Montant annuel de l'aide : 8 000 € par an sur la base d'un emploi à temps plein, donc à proratiser en 2018
 - . Pour l'association Réservoir Danse : sur le poste de chargé de coordination et d'administration
Période de convention : 1^{er} mai 2018 jusqu'au 30 avril 2021
Montant annuel de l'aide : 4 000 € par an sur la base d'un emploi à mi-temps, donc à proratiser en 2018
- * Versement d'une aide exceptionnelle de 8 000 € à l'association Unidivers pour un poste de secrétaire de rédaction
- 2 - Autorise Mme la Maire à signer les conventions, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conformément à l'économie initiale du contrat

152 Action économique – Provision pour associations diverses – Première affectation de crédits 2018

- Approuve une première affectation de crédits en accordant une subvention de 19 325 € à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) qui souhaite mener différentes animations

**Unanimité,
1 conseiller ne
prenant pas part au
vote (M. Hervé)**

153	Action économique - Tourisme – SPL « Destination Rennes » - Modification des statuts - Évolution de l'objet social	Unanimité, 8 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Robert, M. Sémeril, M. Careil, Mmes Appéré, Andro, M. Le Bougeant, Mmes Pellerin, de Villartay)
	1 - Approuve les modifications de l'objet social inscrit dans les statuts de la SPL « Destination Rennes » afin de prendre en compte la mise en service du centre des congrès Couvent des Jacobins en décembre 2017 (passage d'une phase de préparation à une phase d'exploitation) et mission supplémentaire par Rennes Métropole portant sur l'attractivité économique 2 – Autorise les représentants de la Ville de Rennes dans les instances de de la SPL « Destination Rennes » à se prononcer favorablement aux modifications statutaires 3 - Autorise Mme la Maire à prendre ou signer tout acte et toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	
154	Relations internationales - Subvention d'équipement - Centre Rennais d'Information pour la Solidarité et le Développement entre les Peuples (CRIDEV)	Unanimité
	- Décide l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 426 € au profit du CRIDEV pour le changement du lettrage de sa vitrine	
155	Relations internationales – Aide aux pays en développement - Subvention de fonctionnement - Provision - Soutien à des projets associatifs - Première affectation de crédits 2018	Unanimité
	- Procède à une première affectation de crédits de 2 500 €, au profit de l'association "Langue et Communication" pour la mise en place d'ateliers linguistiques « radio langue et citoyenneté »	
156	Relations internationales - Aides pour projets à caractère international - Attribution de subventions - Provision - Troisième affectation de crédits 2018	Unanimité
	- Approuve une troisième affectation de crédits au titre de l'année 2018 pour un montant total de 2 650 € : . 850 € à l'association Europe Rennes 35 : nouvelle édition du projet Parcours d'Europe le 19 mai . 1 000 € à l'association Micro-sillons : projet « Europe sur écoute » identifié par le labo Europe, séance d'écoute de documentaires et créations sonores d'auteurs radios . 800 € à l'association Bretagne Pologne : concours sur l'histoire de la Pologne à l'attention des jeunes bretons de 15 à 18 ans.	

157	<p>Administration générale – Vœu sur le traité Mercosur - Vœu présenté par le Groupe Ecologiste</p> <p>- Adopte le vœu présenté</p> <p>* Après le TAFTA, le CETA et le JEFTA, l'Europe est en train de négocier un traité dans la plus grande opacité. Il s'agit cette fois d'un traité avec le MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)</p> <p>* Ce traité aura pour conséquence d'importer en France, notamment, des centaines de milliers de tonnes de viande bovine dont la qualité ne sera pas garantie (OGM, antibiotiques, hormones de croissance...) et dont la traçabilité par les consommateurs sera impossible</p> <p>* Le traité a aussi pour conséquence de placer les agriculteurs français face à une concurrence déloyale, du fait du dumping social et environnemental de la grande majorité des productions importées d'Amérique du sud, leur faisant perdre de nombreux marchés. La viande de volaille, le sucre et les biocarburants sont aussi concernés par ce projet de traité</p> <p>* Côté latino-américain, l'intensification de l'élevage de bétail et l'expansion du soja dégradent déjà des écosystèmes très importants -en Amazonie, dans le Cerrado (mine de biodiversité) et dans la région du Chaco (bois et forêts en Argentine, au Brésil et au Paraguay)- et provoque une déforestation massive. Or, nous savons que ces forêts latino-américaines contribuent au ralentissement du réchauffement climatique en piégeant d'énormes quantités de carbone d'une part et à la protection de l'environnement grâce à la richesse de sa biodiversité, d'autre part</p> <p>* Considérant que la Ville s'est engagée sur un plan alimentaire durable en favorisant le bio, le local et la qualité et dans des démarches de lutte contre le réchauffement climatique, particulièrement à travers son PAEDC, qui vont à l'encontre de ce traité de libre-échange</p> <p>* En conséquence, le Conseil municipal émet le vœu que ce traité soit rejeté en l'état et demande au gouvernement français :</p> <ul style="list-style-type: none">- la transparence sur les négociations du traité Mercosur- la prise en compte des conséquences de ce traité pour les consommateurs et les agriculteurs de France et sur l'environnement latino-américain, en regard de l'accord de Paris pour le Climat et de la sauvegarde de la biodiversité	<p>Unanimité, 13 conseillers ne prenant pas part au vote (Groupe Alternance 2020)</p>
158	<p>Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire – Compte rendu du mois de février 2018</p>	<p>Le Conseil prend acte</p>
159	<p>Administration générale - Information-communication - Provision pour aide aux festivals - Deuxième affectation de crédits 2018</p> <p>- Approuve l'affectation de crédits à l'association rennaise "3 Hit Combo" pour un montant total de 2 500 € pour l'organisation du festival STUNFEST 2018.</p>	<p>Unanimité</p>
160	<p>Administration générale - Personnel – Association le CASDEC – Aide aux personnes en attente d'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) – Subvention exceptionnelle</p> <p>- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au CASDEC</p>	<p>Unanimité, 1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Chardonnet)</p>

161	Administration générale - Personnel – Créations et redéploiements d'emplois au titre de l'année 2018 – Deuxième complément - Prend en compte les propositions qui se traduisent par deux créations et deux redéploiements (dans le cadre du plan propreté, créations de quatre postes d'adjoint.e technique dont deux créations nettes et deux par redéploiement d'un emploi d'adjoint administratif.ve et d'un emploi d'adjoint.e technique)	Unanimité
163	Administration générale – Instances paritaires – Élections professionnelles – Composition des instances 1 - Acte du renouvellement du Comité Technique et du CHSCT communs à la Ville, au CCAS et Rennes Métropole et répartit les sièges collèges employeur 2 - Décide de la création de CAP communes à la Ville, au CCAS et à Rennes Métropole, fixe le nombre de sièges des représentants du personnel et répartit les sièges du collège employeur 3 - Décide de la création de CCP communes à la Ville, au CCAS et à Rennes Métropole, fixe le nombre de sièges des représentants du personnel et répartit les sièges du collège employeur	Unanimité
164	Administration générale – Représentation de la Ville - Société Anonyme d'Economie Mixte « Territoires et Développement » et Société Publique Locale d'Aménagement « Territoires Publics » - Commissions d'appel d'offres et jury de concours pour les opérations concédées - Modification - Procède à la désignation d'un représentant de la Ville au sein des Commissions d'appel d'offres et jury de concours pour les opérations concédées de la Société Anonyme d'Economie Mixte « Territoires et Développement » en remplacement de M. Sémeril et de la SPLA « Territoires Publics »	Unanimité <u>Élection</u> : M. Guillotin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 43.

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le

La Maire,

Nathalie APPÉRÉ